# **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE DU 26 JUILLET 2019**

#### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le vingt-six juillet deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

<u>Présents</u>: BONNET Pierre – THOMASSET Christiane – BLANCHET Patrick – MOUSSERIN Jean-Luc – DESSALCES Jean-Claude - TRAVICHON Daniel - HENRY Elisabeth lesquels forment la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: MAUPLIN Louis qui donne pouvoir à TRAVICHON Daniel – LEROUX Richard qui donne pouvoir à MOUSSERIN Jean-Luc – AUGER Patrick qui donne pouvoir à THOMASSET Christiane - POTIER Nathalie

Secrétaire de séance : DESSALCES Jean-Claude

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

## <u>PERSONNEL – CONTRAT UNIQUE D'INSERTION</u>

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un nouvel agent sous la forme d'un contrat unique d'insertion (CUI), d'une durée de 12 mois, pour le poste d'assistant vie scolaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 et pour le poste d'agent de restauration et périscolaire, à compter du 26 août 2019.

#### **VICHY COMMUNAUTE**

Le Conseil Municipal accepte la délégation du droit de préemption urbain instaurée par la délibération du conseil communautaire, décide de présenter sa candidature à l'opération WIFI4EU et approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées.

#### **REVITALISATION DU CENTRE BOURG**

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité de sauver le dernier commerce en milieu rural et ainsi contrer la désertification commerciale, décide l'acquisition du bien situé au 3. Route de Lapalisse.

## AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal approuve les statuts de l'ATDA modifiés par l'assemblée générale extraordinaire.

#### TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE VOIRIE 2019

Le Conseil Municipal décide la réalisation d'un complément de travaux de voirie sur le chemin de Longeron, de la Roche, des Mouillères et l'aménagement du chemin du Cloux pour permettre la promenade et la randonnée.

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

Le Conseil Municipal décide des virements de crédits sur le budget 2019.

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des villes de Moulins, Montlucon et Vichy au SDE 03 au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Fait à SEUILLET, le 30 Juillet 2019

